

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fontaine, le 15 mars 2022

### « AGIR ENSEMBLE » : LE DÉPARTEMENT SIGNE UNE NOUVELLE CONVENTION-CADRE AVEC LE SDIS 38

**Jean-Pierre Barbier, Président du Département de l'Isère, et Anne Gérin, Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Isère, ont signé la nouvelle Convention-cadre « Agir ensemble » pour renforcer leurs actions partenariales dans le strict respect des compétences des deux institutions.**

#### **Une nouvelle convention qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui !**

« Agir ensemble », cette démarche partenariale innovante entre le Département et le SDIS de l'Isère initiée en 2016, est aujourd'hui structurante et incontournable au sein des relations entre les deux institutions. Cette collaboration permet notamment de trouver des solutions collectives, de développer de nouvelles pratiques innovantes en confrontant des idées et de mailler les efforts publics, en réponse à la contrainte budgétaire publique.

À l'occasion du renouvellement de l'Assemblée départementale en juin dernier et du changement de gouvernance au SDIS de l'Isère, « Agir ensemble » s'actualise ! A travers cette nouvelle Convention-cadre, le Département et le SDIS s'engagent à maintenir une dynamique d'étroite collaboration pour favoriser la mise en œuvre d'actions structurantes qui répondent aux enjeux actuels, entre autres de protection de l'environnement, du renforcement des solidarités ou de la citoyenneté.

Ce partenariat, élaboré sous forme de projet, prévoit la co-construction des démarches engagées, des temps de validation, puis la mise en place des actions retenues par un comité de pilotage. Un bilan annuel sera dressé pour évaluer les actions et les résultats constatés, ainsi que pour valoriser les dispositifs efficaces. Cela permettra de déterminer, de manière proactive et prévisionnelle, les dispositifs qui seront reconduits ou déployés prioritairement les années suivantes.

Par ailleurs, ce partenariat est conclu pour une période de cinq ans renouvelable.

#### **Renforcer un processus qui a déjà porté ses fruits**

Cette nouvelle convention remplace et renforce le précédent partenariat signé en 2016, dont le bilan est positif. Il a en effet permis d'identifier 12 thématiques de travail, d'établir 13 conventions partenariales pour encadrer les projets à fort enjeu, et de faire aboutir 17 actions sur le territoire !

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bien que les périodes de confinement et de crise sanitaire aient mis un coup de frein à la démarche partenariale, chaque service devant se concentrer sur ses missions prioritaires, plusieurs projets structurants ont néanmoins vu le jour :

- La promotion du secourisme et du volontariat sapeur-pompier dans les collèges isérois par des engagés de service civique du SDIS ;
- La réalisation de travaux sur les moyens roulants du SDIS dans le cadre de la mutualisation de l'atelier du centre d'entretien routier de Bourg d'Oisans ;
- La mise en place, par les infirmiers sapeurs-pompier du SDIS, d'un entretien de santé au travail pour les agents du Département ;
- La construction de deux bâtiments mutualisés à l'Alpe d'Huez et à Vinay : le centre d'entretien routier du Département et la caserne de sapeurs-pompier ;
- La formation mutualisée à la prise en main du logiciel de cartographie QGIS ;
- L'intégration commune de l'application KBox permettant la convocation électronique des élus aux instances et la transmission sécurisée de documents numériques ;
- L'achat groupé pour la fourniture et la livraison de carburant.

*« Depuis 2016, le Département travaille main dans la main avec le SDIS de l'Isère pour répondre le plus efficacement possible aux enjeux et difficultés rencontrés par les Isérois, en matière de protection, de solidarités et de citoyenneté. La signature de cette nouvelle convention témoigne de l'importance d'un tel partenariat, lequel vise aussi à l'optimisation de la dépense publique », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.*

*« La convention entre le SDIS de l'Isère et de Département favorise le renforcement des liens entre les deux institutions, la combinaison de nos objectifs, ainsi que la promotion des initiatives communes. Son renouvellement et son actualisation vont permettre d'insuffler un nouvel élan à cette collaboration », indique Anne Gérin, Présidente du Conseil d'administration du SDIS 38.*